

ENSEIGNANTS/ENSEIGNANTES EN SOINS INFIRMIERS

Hiver 2026



- **Statut :** Contractuel (temps partiel)
- **Salaire annuel :** Entre 56 082\$ et 108 008\$ (au 1^{er} avril 2026 : 57 484\$ et 110 711\$)
*La détermination de l'échelon est selon la scolarité et l'expérience. Le salaire est également *au prorata* de la tâche

Faites briller votre savoir-faire dans un cégep de proximité en pleine effervescence!

- 3 campus et autres centres intégrés, ensemble vers une mission éducative;
- Travail d'équipe et projets variés pour s'impliquer;
- Activités sportives et sociales variées pour apprendre à connaître la communauté;
- Campus principal avec salle d'entraînement, cafétéria, café et bibliothèque.

NATURE DU TRAVAIL

Dans le cadre de vos fonctions d'enseignant ou d'enseignante au département de **Soins infirmiers**, vous évoluerez dans un département dont les membres sont dévoués à l'accomplissement d'une même mission : celle de permettre aux étudiants et aux étudiantes d'accéder à un enseignement supérieur de qualité et de faire rayonner la profession dans son milieu. En plus d'une charge d'enseignement, la personne retenue se verra confier diverses activités associées à la pédagogie telles que :

- Faire le suivi nécessaire à la mise en place des activités relatives au développement pédagogique des étudiants et des étudiantes;
- Élaborer des plans de cours;
- Être impliqué dans les opérations du département liées à la prestation des cours et aux modalités d'évaluation ainsi qu'aux besoins en locaux et en équipements (organisation matérielle), etc;
- Participer aux activités départementales;
- Agir à titre de personne ressource pour les étudiants et étudiantes.

Plus spécifiquement, les cours à dispenser sont :

Interventions cliniques en soins infirmiers I

- Le stage comporte 45h intensif sur 5 jours de stage au CHAL;
- Il pourrait être donné en 1^{ère} vague du 2 avril au 22 avril ou en 2^e vague du 23 avril au 7 mai.



POSTE À COMBLER

Un défi inspirant à relever

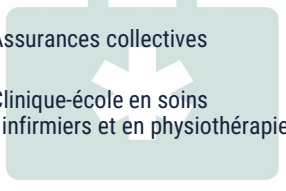
SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE

- Détenir un diplôme universitaire* en sciences infirmières;
*Les équivalences de diplômes pour les études hors Québec reconnues par les instances compétentes sont admissibles.
- Être membre de l'Ordre professionnel des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ);
- Avoir de l'expérience en enseignement collégial, un atout.

AUTRES EXIGENCES

- Être en mesure de s'intégrer à l'équipe et à la structure départementale;
- Apte à animer un groupe d'étudiants et d'étudiantes de façon dynamique et créative;
- Être en mesure d'assurer un travail de qualité à travers la planification, la réalisation et l'organisation de votre travail;
- Réussir un test portant sur la maîtrise de la langue française.

AVANTAGES SOCIAUX*

Finances et retraite	Santé et bien être	Développement	Temps et flexibilité
 Régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP) Reconnaissance expérience pertinente et scolarité dans la détermination du salaire Partenariats commerciaux et avantages	 Programme d'aide aux employés et télémédecine Assurances collectives Clinique-école en soins infirmiers et en physiothérapie	 Programmes de formations et de perfectionnement Possibilité d'avancement professionnel	 Horaire flexible 8 jours fériés payés

*sous réserve des règles d'adhésion

COMMENT POSTULER ?

Déposez votre candidature dans la section **TRAVAILLER AU CÉGEPI** de notre site web du 24 mars 2026 au 31 mars 2026 :

<https://www.cegepvalleyfield.ca/travailler-au-cegep/?Type=Poste+sp%C3%A9cifique+affich%C3%A9&Concours=E-180-01#postuler>

Notre équipe de la dotation évaluera les candidatures périodiquement.

Conséquemment, l'affichage pourrait être retiré avant terme.

Le Cégep de Valleyfield souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature. Au besoin, des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins. **Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.**

SUIVEZ-NOUS!

cegepvalleyfield.ca |  |  |  | 

